

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240206_36
Référence Nomenclature n°9.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle Relations Citoyennes et Attractivité Territoriale
Service en charge : Animation Sociale

**Objet : Modification et actualisation des documents de location – Salle
Ancienne Maison pour Tous**

Vu l'article L2122-21 du CGCT, qui prévoit que le Maire sous le contrôle du Conseil Municipal administre les propriétés communales,

Vu l'article L2122-22 du CGCT qui précise quant à lui, « *de fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs...* »

Vu le règlement intérieur actuellement en vigueur depuis 2010, relatif aux règles d'occupation de la salle Maison pour Tous (ancienne), située anciennement 2 Place de l'Abattoir,

Considérant qu'il est nécessaire d'acter les modalités d'utilisation d'occupation de la salle de l'ancienne Maison pour Tous,

Considérant qu'il est aussi nécessaire d'actualiser le règlement intérieur de location de la salle aux associations locales et particuliers résidant à Firminy,

Le nouveau règlement intérieur de la salle ancienne Maison Pour Tous a ainsi pour objet d'acter les modalités de mise à disposition de la salle auprès des associations locales ainsi qu'aux particuliers résidant ou non à Firminy, et ce à compter du 1^{er} mars 2024.

De plus, le règlement intérieur s'accompagne d'un contrat de location (conditions de tarification et modalités d'utilisation) remplaçant la précédente demande de prêt,

Et vu le projet de règlement intérieur, la convention de mise à disposition temporaire tels que rapportés en annexe,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le règlement intérieur relatif aux modalités d'occupation, d'utilisation et de tarification de la salle Ancienne Maison pour Tous à Firminy,
- Approuver la mise en place d'une convention de location actualisée à intervenir entre les parties concernées par la location de la salle Ancienne Maison pour Tous,
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240206_36
Référence Nomenclature n°9.1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** le règlement intérieur relatif aux modalités d'occupation, d'utilisation et de tarification de la salle Ancienne Maison pour Tous à Firminy,
- **APPROUVE** la mise en place d'un contrat de location à intervenir entre les parties concernées par la location de la salle Ancienne Maison pour Tous,
- **DIT** que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 06 Février 2024

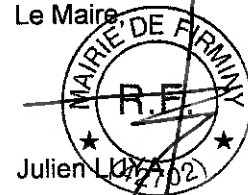
La Secrétaire de Séance,

Tiffany FILLOUX

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 13 Février 2024
Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
S. BELAIDI



Le Maire



DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 06 FEVRIER 2024

**Modification et actualisation des documents de location – Salle
Ancienne Maison pour Tous**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 30 Janvier 2024, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 06 Février 2024 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc (à partir de 18 h 12), Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 19 h 10), M. CHANUT Robert (à partir de 18 h 10), M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, Mme FILLOUX Tiffanie, Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS :

Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 19 h 10) à M. MAZARI Nabil, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18 h 10) à M. ZEDDA Marc, Mme BERTOLETTI Christiane à Mme SUZAT GIULIANI, M. DUMOND Jean-Claude à Mme MOUNIER Béatrice, Mme PORTAILLER Chantal à Mme MAISONNEUVE Marie, M. PETIT Marc à M. MENDES José.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme FILLOUX Tiffanie

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	29
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

